

## **0-3-3 RESPONSABILITÉ SOCIALE INTERNE**

UN DES PILIERS DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE .....	2
WEBOGRAPHIE .....	3

## UN DES PILIERS DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

La responsabilité sociale interne est une partie de la responsabilité sociétale. Elle renvoie à l'un des trois « piliers » du développement durable, la responsabilité sociale en interne vis-à-vis des salariés, en externes vis-à-vis des clients et des fournisseurs.

La responsabilité sociale interne aborde les relations et conditions de travail au sein d'une organisation.

La responsabilité sociale interne permet de questionner la stratégie et les pratiques de ressources humaines interne de chaque organisation. Ce doit être une démarche partagée par toutes les directions et fonctions de l'entreprise.

Le présent guide se consacre exclusivement à la responsabilité sociale interne.



"Les relations et conditions de travail d'une organisation englobent toutes les politiques et pratiques liées au travail réalisé au sein d'une organisation, par elle ou pour son compte, y compris en cas de sous-traitance.

Les relations et conditions de travail vont au-delà de la relation d'une organisation avec ses employés directs ou des responsabilités qu'une organisation assume sur un lieu de travail qu'elle détient ou qu'elle contrôle directement.

Les relations et conditions de travail couvrent le recrutement et la promotion de travailleurs, les procédures disciplinaires et celles destinées à mettre fin aux atteintes aux droits, le transfert et les délocalisations de travailleurs, la cessation d'emploi, la formation et le développement des compétences, la santé, la sécurité et l'hygiène au travail ainsi que toute politique ou pratique affectant les conditions de travail, notamment le temps de travail et la rémunération. Les relations et conditions de travail englobent également la reconnaissance des organisations de travailleurs ainsi que la représentation et la participation tant des organisations de travailleurs que de celles des employeurs aux négociations collectives, au dialogue social et aux consultations tripartites en vue de traiter les questions sociales liées à l'emploi." Iso 26000



*Guide de l'éco-responsabilité [p.3] - Ademe*

## **WEBOGRAPHIE**

Guide de l'éco-responsabilité :

[http://www.ecoresponsabilite.ademe.fr/img/presentation\\_video.swf](http://www.ecoresponsabilite.ademe.fr/img/presentation_video.swf)